

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit SAFARI® DUOACTIVE

Autres moyens d'identification

Code du produit 50002204

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : 366X-4212-PN48-2P8A

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Herbicide

Restrictions d'emploi recommandées Utilisez comme recommandé par l'étiquette.
Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

FMC Chemical srl/bv
Parc de l'Alliance, Boulevard de France 9A
1420 Braine-l'Alleud
Belgique

Téléphone: +32 (0)2 3899793
Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com .

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez:
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)

Urgence médicale:
Numéro d'appel d'urgence de la société - BIG (24h/24):
+32 14 58 45 45
Belgique: +32 70 245 245 (Centre antipoison)
Luxembourg: +352 8002 5500 (Centre antipoison)
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Cancérogénicité, Catégorie 2	H351: Susceptible de provoquer le cancer.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection du visage.
Intervention:
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.
Stockage:
P411 Stocker à une température ne dépassant pas 40 °C.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Iénacile (ISO)
triflusulfuron-méthyle

Étiquetage supplémentaire

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Pour les phrases spéciales (SP) et les intervalles de sécurité, consultez l'étiquette.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version 1.0 Date de révision: 14.07.2023 Numéro de la FDS: 50002204 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 14.07.2023

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
lénacile (ISO)	2164-08-1 218-499-0 613-320-00-6	Carc. 2; H351 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	>= 50 - < 72
triflurosulfuron-méthyle	126535-15-7 607-714-00-7	Carc. 2; H351 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	>= 2,5 - < 10

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version 1.0 Date de révision: 14.07.2023 Numéro de la FDS: 50002204 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 14.07.2023

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé	68512-34-5	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
diisopropylnaphtalènesulfonate de sodium	1322-93-6 215-343-3	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 300,03 mg/kg	>= 1 - < 2,5
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
kaolin	1332-58-7 310-194-1		>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.
En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale de sécurité et appeler un médecin.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Ne PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Susceptible de provoquer le cancer.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.
Une attention médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique, CO₂, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Oxydes d'azote (NO_x)
Fluorure d'hydrogène
Oxydes de soufre
Oxydes de carbone
Composés fluorés

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Éviter la formation de poussière.
Éviter l'inhalation de la poussière.
Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Enlever toute source d'ignition.
Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.
Assurer une ventilation adéquate.
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en interdire l'accès à toute personne non autorisée.
Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer les instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version 1.0 Date de révision: 14.07.2023 Numéro de la FDS: 50002204 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 14.07.2023

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Un panneau d'avertissement indiquant "POISON" est recommandé. La pièce ne doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette approuvée par les autorités réglementaires du pays.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
kaolin	1332-58-7	VLE 8 hr (alvéolaire)	2 mg/m ³	BE OEL
		TWA (Poussière respirable)	0,1 mg/m ³	2004/37/EC
Information supplémentaire	Agents cancérigènes ou mutagènes			

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

-
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection des mains
Matériel : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
L'équipement doit être conforme à l'EN 143
- Filtre de type : Type protégeant des particules (P)
- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser ce produit.
Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi.
Porter un équipement de protection adéquat.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette et au mode d'emploi.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : solide
- Forme : granuleux
- Couleur : brun
- Odeur : légère
- Seuil olfactif : non déterminé
- Point de fusion/point de con- : non déterminé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

gélation

Point/intervalle d'ébullition	:	non déterminé
Inflammabilité	:	Non inflammable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Non disponible pour ce mélange.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Non disponible pour ce mélange.
Point d'éclair	:	non déterminé
Température de décomposition	:	Non disponible pour ce mélange.
pH	:	8,3 (25 °C) Concentration: 1 %
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	dispersable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non disponible pour ce mélange.
Pression de vapeur	:	Non disponible pour ce mélange.
Densité relative	:	Non disponible pour ce mélange.
Masse volumique apparente	:	0,562 kg/m ³ non tassé 0,636 kg/m ³ tassé
Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Donnée non disponible
Répartition de la taille des particules	:	Donnée non disponible
Forme	:	Donnée non disponible

9.2 Autres informations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Le produit n'est pas oxydant.
Auto-inflammation	:	n'est pas auto-inflammable
Taux d'évaporation	:	Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 425
BPL: oui
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
(Information concernant le produit lui-même)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,13 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
(Information concernant le produit lui-même)

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
(Information concernant le produit lui-même)

Composants:

lénacile (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,12 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

triflusulfuron-méthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,1 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 10 g/kg

diisopropylnaphtalènesulfonate de sodium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 300 - 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Estimation de la toxicité aiguë: 300,03 mg/kg
Méthode: Valeur ATE dérivée de la valeur LD50/LC50

kaolin:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : DL50: 5,07 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 436

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

DL50: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui
Remarques : Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
(Information concernant le produit lui-même)

Composants:

lénacile (ISO):

Espèce : Lapin
Evaluation : N'est pas classé comme irritant
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

triflurosulfuron-méthyle:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Résultat	: Pas d'irritation de la peau
----------	-------------------------------

diisopropylnaphtalènesulfonate de sodium:

Espèce	: Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode	: OCDE ligne directrice 431
Résultat	: Corrosif après 4 heures d'exposition ou moins

kaolin:

Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Pas d'irritation des yeux
BPL	: oui
Remarques	: Source d'Information: Rapport d'une étude interne. (Information concernant le produit lui-même)

Composants:

lénacile (ISO):

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Remarques	: Effets minimaux qui ne satisfont pas aux seuils de la classification Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

triflurosulfuron-méthyle:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Résultat	: Irritation des yeux
----------	-----------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

diisopropylnaphtalènesulfonate de sodium:

Espèce	:	Cornée bovine
Méthode	:	OCDE ligne directrice 437
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux

kaolin:

Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Type de Test	:	Test sur ganglions lymphatiques locaux
Espèce	:	Souris
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
BPL	:	oui
Remarques	:	Source d'Information: Rapport d'une étude interne. (Information concernant le produit lui-même)

Composants:

lénacile (ISO):

Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	Pas un sensibilisateur de la peau.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Remarques	:	Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

triflusulfuron-méthyle:

Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	Pas un sensibilisateur de la peau.

diisopropylnaphtalènesulfonate de sodium:

Type de Test	:	Essai de réactivité peptidique directe (DPRA)
--------------	---	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Méthode : OCDE ligne directrice 442C
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

kaolin:

Méthode : OCDE ligne directrice 429
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

lénacile (ISO):

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène., Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

triflusulfuron-méthyle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

diisopropylnaphtalènesulfonate de sodium:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

kaolin:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Composants:

lénacile (ISO):

Espèce : Rat
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Symptômes : Tumeurs mammaires

Espèce : Souris
Méthode : OCDE ligne directrice 451
Symptômes : Tumeur alvéolaire du poumon, Adénome hépatocellulaire

Cancérogénicité - Evaluation : Preuves limitées d'effets cancérogènes lors d'études effectuées sur les animaux

triflusulfuron-méthyle:

Espèce : Rat, mâle
Dose : > 30 mg/kg/ bw/day
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Symptômes : Adénome des cellules de Leydig

Cancérogénicité - Evaluation : Les tumeurs observées ne semblent pas concerner les êtres humains.

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

lénacile (ISO):

Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.
- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus.

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

kaolin:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:

triflusulfuron-méthyle:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Remarques : Donnée non disponible

kaolin:

Remarques : Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants:

triflusulfuron-méthyle:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Remarques : Donnée non disponible

kaolin:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

lénacile (ISO):

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jr
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Symptômes : Effets sur le foie

Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jr
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Symptômes : augmentation du poids du foie

Espèce : Chien
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jr
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Symptômes : Effets sur le foie, Effets sur la vessie

diisopropylnaphtalènesulfonate de sodium:

Remarques : Donnée non disponible

kaolin:

Remarques : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Le mélange n'a pas de propriétés associées avec le risque d'aspiration.

Composants:

lénacile (ISO):

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

triflusulfuron-méthyle:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 42 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
(Information concernant le produit lui-même)

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):
0,0179 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
(Information concernant le produit lui-même)

CE50r (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 0,0330 mg/l
Durée d'exposition: 7 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 221
BPL: oui
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
(Information concernant le produit lui-même)

Composants:

Iénacile (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 8,4 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

tiques	Type de Test: Essai en statique Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,016 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne. CE50r (Navicula pelliculosa (Diatomée)): 0,096 mg/l Durée d'exposition: 72 h CE50r (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue)): 0,029 mg/l Durée d'exposition: 7 jr Méthode: OCDE ligne directrice 221 Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne. NOEC (Lemna gibba(lentille d'eau bossue)): 0,0088 mg/l Durée d'exposition: 7 jr
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	: 10
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,16 mg/l Durée d'exposition: 90 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Méthode: OCDE Ligne directrice 210 Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,48 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	: 10
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: CL50: > 1.000 mg/kg Durée d'exposition: 14 jr Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 207 Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
Toxicité pour les organismes	: DL50: 25 µg/bee

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

terrestres

Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par contact
Espèce: Abeilles mellifères
Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 141-1
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

DL50: > 2.000 mg/kg
Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)
Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 71-1
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

CL50: > 5.000 mg/kg
Durée d'exposition: 5 jr
Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)
Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 71-2
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

triflusulfuron-méthyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 730 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 884 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50r (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue)): 0,0035 mg/l
Durée d'exposition: 14 h
Méthode: ASTM E 1415-91

CE50 (Algues vertes): 0,62 mg/l
Durée d'exposition: 98 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 100

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 210 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Méthode: OCDE Ligne directrice 204

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : NOEC: 11 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

tiques (Toxicité chronique) : Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: > 1.000 mg/kg
Durée d'exposition: 14 jr
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les organismes terrestres : CL50: > 2.250 mg/kg
Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)
Méthode: EPA OPP 71-1

CL50: > 5.620 mg/kg
Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)
Méthode: EPA OPP 71-1

DL50: > 25 µg/bee
Point final: Toxicité aiguë par contact
Espèce: Abeilles mellifères

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 615 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

diisopropylnaphtalènesulfonate de sodium:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 72 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

kaolin:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

les autres invertébrés aquatiques	Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	: Remarques: Donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité	: Remarques: Le produit contient de petites quantités de composants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradés dans les stations d'épuration des eaux usées.
------------------	---

Composants:

lénacile (ISO):

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable. Remarques: La substance/produit est modérément persistante dans l'environnement.
------------------	--

triflurosulfuron-méthyle:

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable.
------------------	--

Stabilité dans l'eau	: Remarques: S'hydrolyse facilement.
----------------------	--------------------------------------

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: < 5 % Durée d'exposition: 28 jr Méthode: OCDE ligne directrice 301E
------------------	---

diisopropylnaphtalènesulfonate de sodium:

Biodégradabilité	: Inoculum: Boue activée, non adaptée Résultat: Difficilement biodégradable. Biodégradation: 2 % Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE ligne directrice 301D
------------------	--

kaolin:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation. Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

Composants:

Iénacile (ISO):

Bioaccumulation : Remarques: Faible potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,70 (25 °C)

triflusulfuron-méthyle:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,96 (25 °C)
pH: 7

log Pow: 2,3 (25 °C)
pH: 5

log Pow: -0,07 (25 °C)
pH: 9

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé:

Bioaccumulation : Remarques: Faible potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3,45

diisopropylnaphtalènesulfonate de sodium:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 2,6 (20 °C)

kaolin:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Composants:

lénacile (ISO):

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Modérément mobile dans les sols

triflusulfuron-méthyle:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Modérément mobile dans le sol à faible pH. Très mobile à pH élevé.

kaolin:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Faible mobilité dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précaution pour l'environnement lors de l'application.

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- ADN : UN 3077
ADR : UN 3077
RID : UN 3077
IMDG : UN 3077
IATA : UN 3077

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(Lénacile, Triflusulfuron-méthyl)
- ADR : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(Lénacile, Triflusulfuron-méthyl)
- RID : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(Lénacile, Triflusulfuron-méthyl)
- IMDG : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Lénacile, Triflusulfuron-méthyl)
- IATA : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version 1.0 Date de révision: 14.07.2023 Numéro de la FDS: 50002204 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 14.07.2023

(Lénacile, Triflurosulfuron-méthyl)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 9	
ADR	: 9	
RID	: 9	
IMDG	: 9	
IATA	: 9	

14.4 Groupe d'emballage

ADN		
Groupe d'emballage	: III	
Code de classification	: M7	
Numéro d'identification du danger	: 90	
Étiquettes	: 9	
ADR		
Groupe d'emballage	: III	
Code de classification	: M7	
Numéro d'identification du danger	: 90	
Étiquettes	: 9	
Code de restriction en tunnels	: (-)	
RID		
Groupe d'emballage	: III	
Code de classification	: M7	
Numéro d'identification du danger	: 90	
Étiquettes	: 9	
IMDG		
Groupe d'emballage	: III	
Étiquettes	: 9	
EmS Code	: F-A, S-F	
IATA (Cargo)		
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 956	
Instruction d'emballage (LQ)	: Y956	
Groupe d'emballage	: III	
Étiquettes	: Divers	
IATA (Passager)		
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 956	
Instruction d'emballage (LQ)	: Y956	
Groupe d'emballage	: III	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Étiquettes : Divers

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. E1 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- | | |
|-------|--|
| TCSI | : Listé ou en conformité avec l'inventaire |
| TSCA | : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA. |
| AIIC | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| DSL | : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

METHYL 2-([4-(DIMETHYLAMINO)-6-(2,2,2-TRIFLUOROETHOXY)-1,3,5-TRIAZIN-2-YL]CARBAMOYL)SULFAMOYL)-3-METHYLBENZOATE
lénacile (ISO) |
| ENCS | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| ISHL | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| KECI | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| PICCS | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| IECSC | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| NZIoC | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |
| TECI | : N'est pas en conformité avec l'inventaire |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H314	:	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H351	:	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Carc.	:	Cancérogénicité
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Skin Corr.	:	Corrosion cutanée
2004/37/EC	:	Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes ou mutagènes au travail
BE OEL	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle
2004/37/EC / TWA	:	moyenne pondérée dans le temps
BE OEL / VLE 8 hr	:	Valeur limite

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation in-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



SAFARI® DUOACTIVE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	14.07.2023	50002204	Date de la première version publiée: 14.07.2023

ternationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Carc. 2	H351
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

Préparé par

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2023 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

BE / FR